

métrique permettra au Canada de maintenir et d'accroître ses exportations vers les autres pays de la zone métrique.

L'adoption du système métrique apportera des avantages importants au consommateur canadien. Ces avantages tiennent surtout à la simplicité inhérente du système et au fait qu'on peut l'utiliser commodément partout.

La facilité de conversion des unités métriques entre elles, (des kilogrammes aux grammes par exemple) simplifiera le calcul comparatif des valeurs des biens de consommation qui se font concurrence.

Pour ces raisons et beaucoup d'autres qui sont invoquées dans le Livre blanc, comme je l'ai signalé, le gouvernement est d'avis que l'adoption du système métrique devient inévitable, voire souhaitable pour le Canada. Toutefois, nous n'envisageons pas l'adoption d'une loi pour imposer de façon générale la substitution des unités métriques aux unités P.-L.

Le Livre blanc marque le début d'un long processus de conversion au système métrique. Il propose l'adoption de certaines dispositions qui contribueraient à préparer et à encourager cette conversion. Ainsi, le gouvernement entend nommer une commission préparatoire qui coordonnera au niveau fédéral, l'étude et la planification de cette transformation. Il propose également qu'on attribue un mandat au futur Conseil de normalisation du Canada, dont le projet de loi a été déposé à la Chambre, afin qu'il joue un rôle semblable dans le champ le plus restreint de ses responsabilités, soit le secteur industriel et le domaine des normes physiques. La planification et la préparation doivent être orientées de telle façon que le consommateur, l'industrie et les pouvoirs publics à tous les niveaux puissent, tout en limitant les frais, retirer du système métrique le maximum d'avantages.

Nous avons l'intention de déterminer à l'aide d'études et de consultations, le meilleur procédé de transition. Il faudra par exemple décider du moment le plus opportun pour procéder à la transformation dans chaque secteur de l'économie canadienne. En publiant un Livre blanc sur la conversion au système métrique, le Gouvernement sollicite les commentaires de tous les intéressés. Nous espérons obtenir de l'ensemble de la population la plus large mesure de participation et de collaboration. La coopération des gouvernements provinciaux et du secteur privé sera bien accueillie et sera de la plus haute importance pour que l'on puisse atteindre les objectifs que le Canada se propose d'atteindre dans le domaine des normes et des mesures.

[L'hon. M. Pepin.]

[Français]

Monsieur l'Orateur, je dépose maintenant dans les deux langues officielles, en conformité du paragraphe 2 de l'article 41 du Règlement, les exemplaires du Livre blanc sur la conversion au système métrique au Canada.

[Traduction]

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, le ministre a eu la courtoisie, dont je lui sais gré, de nous faire tenir sa déclaration assez tôt pour que les députés de l'opposition, gens bien doués, puissent devenir des experts en deux temps trois mouvements et donner une réponse convenable. Badinage à part, ces déclarations à l'appel des motions doivent nous être données au grand jour plutôt que dans la fièvre de la dernière minute. Il vaut bien mieux obtenir un document à temps pour y donner une réponse convenable que de le recevoir cinq minutes avant d'y répondre, comme il arrive parfois.

Dans un esprit de non-sectarisme, je puis dire à bon droit que les députés de ce côté-ci de la Chambre sont du même avis que le ministre. Je pense avoir le droit de faire, en ce moment, un peu de réclame au député de Malpeque (M. MacLean) qui a déposé un bill d'initiative parlementaire visant à créer une commission d'enquête sur le système métrique.

Je tiens à préciser dès l'abord que nous nous montrerons coopératifs dans notre façon d'aborder les propositions contenues dans la déclaration du ministre. On ne saurait nier qu'il existe actuellement dans le monde un mouvement en faveur de l'adoption du système métrique ou du système international, comme on l'appelle plus exactement. Il s'agit d'un élément de la tendance générale à la coopération internationale et nous aurions tort de n'en pas tenir compte et de ne pas faire quelque chose. A mon sens, il est juste de dire, toujours dans le même esprit d'objectivité, que le gouvernement dirigé naguère par le très honorable représentant de Prince Albert (M. Diefenbaker) avait entrepris certaines études dans ce domaine.

Cette question a soulevé un certain nombre de problèmes que je voudrais évoquer en quelques mots. Même si cette question relève incontestablement de la compétence du gouvernement fédéral, j'estime qu'il faudrait consulter de temps à autre les provinces, compte tenu des incidences qu'aura inmanquablement le système métrique sur le domaine de l'éducation et d'autres si nous l'adoptons en fin de compte. Ceux d'entre nous qui évoquent leur vie scolaire, alors que nous apprenions le système métrique pour l'abandonner dès la fin de nos études, constateront combien